

Le Conseil municipal de Lamoura se réunira, en séance ordinaire, en salle du conseil le :

Lundi 15 juin 2026 à 19 heures 00

ORDRE DU JOUR :

- Adoption de l'ordre du jour
 - Nomination d'un secrétaire de séance
 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 mai 2026
-
1. Délibération : Tableau des emplois
 2. Délibération : Convention de mise à disposition agent avec la commune de Divonne-les-Bains – secrétariat de mairie – Juin 2026
 3. Délibération : Convention de mise à disposition agent avec la commune de Divonne-les-Bains – secrétariat de mairie – Juillet 2026
 4. Délibération : Convention de mise à disposition agent administratif – secrétariat SIA du Chapy
 5. Délibération : Convention de mise à disposition agent administratif – secrétariat SIGF du Massacre
 6. Délibération : Délégations du Conseil municipal au Maire – mise à jour de la délibération du 20 mars 2026
 7. Délibération : Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) de la commune
 8. Délibération : Décision modificative n°1 Budget primitif 2026
 9. Délibération : Affectation des résultats de l'exercice 2025
 10. Délibération : Prescription de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Lamoura
 11. Délibération : Utilisation de la parcelle communale AS 370 dans le cadre du projet de réhabilitation immobilière de l'hôtel « La Spatule »
 12. Délibération : Subventions aux associations 2026 – suite
 13. Informations diverses

Antoine DELACROIX,
Maire,

